

ENTREPRENEURIAT : AVEC SA CAMPAGNE « ...MAIS PAS QUE ! », BGE DEFEND UN ENTREPRENEURIAT REFLECHI

Apprendre à entreprendre. C'est sur ce crédo que BGE part en campagne ! Le réseau d'accompagnement à la création d'entreprise lutte contre les raccourcis et visions simplistes de l'entrepreneuriat en s'adressant aux porteurs de projets et dirigeants de TPE via une campagne de communication multicanale nationale. L'objectif ? Les sensibiliser sur les écueils à éviter et facteurs clés de réussite d'un projet entrepreneurial.



Tout potentiel entrepreneur aimerait connaître la recette d'une création d'entreprise réussie : une bonne idée, le soutien de ses proches, une pincée de méthode, un zeste de créativité, de l'instinct pour prendre les bonnes décisions ; autant d'éléments importants, mais pas seulement.

Avec sa campagne « ... Mais pas que ! », le réseau BGE entend attirer l'attention des potentiels entrepreneurs sur une dimension minimisée : la réalité - parfois complexe - d'un projet entrepreneurial. Avec un ton léger et humoristique BGE pointe les bonnes questions à se poser pour mettre toutes les chances de son côté.

Plus d'informations sur la campagne « ... Mais pas que » sur : bge.asso.fr et le dossier de presse

« Il ne suffit pas de simplifier administrativement l'accès à la création pour que ces entreprises soient pérennes et génèrent des revenus suffisants à leurs dirigeants » déclare Sophie Jalabert, Directrice générale.

C'est pourquoi BGE souhaite faire entendre sa voix sur les deux axes forts qu'il développe depuis 40 ans : les compétences entrepreneuriales et l'accompagnement.

85% DES DIRIGEANTS TPE NE SE FORMENT PAS !

Les dirigeants de TPE doivent maîtriser de nombreuses compétences : tout en étant experts de leur métier, on attend également d'eux qu'ils soient aussi à l'aise sur les réseaux sociaux qu'avec les tableaux croisés dynamiques, maîtrisent le commercial, la comptabilité et l'art de la relation client. Pourtant, ils sont aussi ceux qui se forment le moins. Face à ce constat, le réseau d'accompagnement à la création d'entreprise, qui forme 50 000 personnes à l'entrepreneuriat chaque année, apporte des solutions.

"Il faut créer un réflexe de développement des compétences chez les dirigeants de TPE, car il y a un réel déficit de formation sur cette cible. Or c'est un véritable levier de croissance avec un retour sur investissement quasiment immédiat. Les sensibiliser à cette problématique est un enjeu national particulièrement dans cette période post-COVID 19 marquée par la nécessaire relance économique."
Insiste Sophie Jalabert.

« FRANCHIR SEREINEMENT LE CAP DE L'ENTREPRENEURIAT »

Se former pour réussir, c'est la voie suivie par Marie Billard. Cette ancienne salariée d'une célèbre enseigne de sport a créé son magasin dédié à la pratique équestre, Cheval Pro. Elle a pour cela bénéficié d'une formation longue de 128h (« Demain je crée) et d'un suivi post-crédation de 3 ans. Depuis 2016, Marie a créé 3 emplois et se projette vers l'ouverture de nouveaux espaces de vente. « *L'accompagnement m'a permis de franchir sereinement le passage d'une vie confortable de salariat à celui de cheffe d'entreprise. Sans cela je ne serais probablement pas passée à l'action.* » Marie Billard créatrice de Cheval Pro.

DES ENTREPRISES PLUS PERENNES ET QUI CREENT PLUS D'EMPLOIS.

Comme Marie Billard, 50 000 personnes se sont formées à l'entrepreneuriat avec BGE en 2019. Le réseau propose de nombreux programmes qui répondent aux besoins concrets des entrepreneurs, quelle que soit la maturité de leur projet. Ainsi, BGE dispense notamment deux formations éligibles au Compte Personnel de Formation et disponibles sur l'appli CPF : "Suis-je fait pour entreprendre ?" ou encore "Monter son business plan ».

Au final, 8 entreprises passées par BGE sur 10 sont encore actives 3 ans après leur création (67% de moyenne nationale) et 12% emploient des salariés dans les 3 ans (7% en moyenne).

¹ Population : Travailleurs Non-Salariés. Source : *enquête fédération formation professionnelle – Cabinet Roland Berger. Faire décoller l'investissement dans les compétences 2017.*

La campagne nationale en détail :

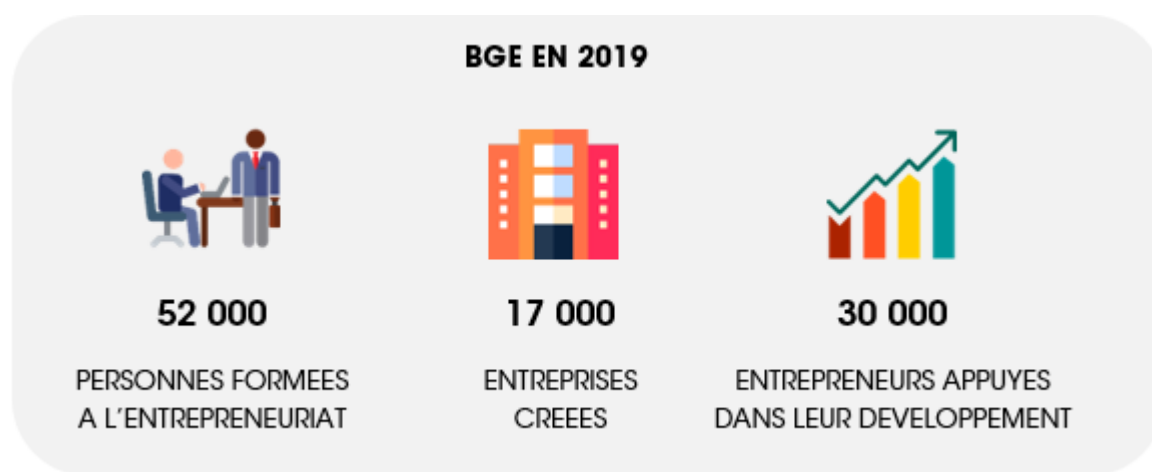
- Diffusion nationale du 21 septembre au 2 octobre à travers 5 messages et visuels clés.
- Canaux de diffusion : principalement portée sur les réseaux sociaux avec des supports vidéo et visuels, la campagne sera également relayée via de l'affichage urbain et spots radio dans plusieurs régions.

A propos de BGE, Booster et Garant de l'Entrepreneuriat Pérenne : www.bge.asso.fr

Créé en 1979, BGE est un réseau associatif national d'aide à la création d'entreprises depuis l'émergence de l'idée jusqu'au développement de l'entreprise.

Booster et Garant de l'entrepreneuriat, BGE transfère les savoir-faire et savoir-être entrepreneuriaux. Depuis sa création, BGE a accompagné la création et la reprise de plus de 400 000 entreprises.

Avec un fort ancrage territorial, le réseau BGE compte aujourd'hui 530 lieux d'accueil déployés sur l'ensemble du territoire français, y compris les DOM, qu'animent 1030 conseillers-salariés.



Contact presse : Stéphane Frontini – frontini@bge.asso.fr – 06 48 68 44 83